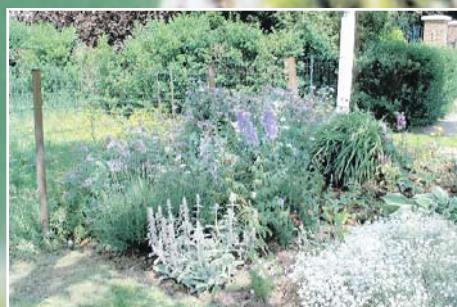




GUIDE GESTION DIFFÉRENCIÉE

Pour un fleurissement
raisonné des villes





SOMMAIRE

Un fleurissement raisonné des villes
en Région Nord-Pas de Calais
et en région Wallonne page 3

Proposition de critères d'admission
d'une plante en fleurissement page 6

Quelques clés et pratiques pour un fleurissement
écologiquement responsable page 7

Sailly-sur-la Lys page 10

Grande-Synthe page 12

Fleurir les entrées de villes page 14

Fleurissement vertical page 16

La Région Wallonne
et le fleurissement raisonné page 18

Lasne : préserver la biodiversité
et inciter les habitants page 19

Seneffe : un Plan Communal de
Développement de la Nature page 20

Profondeville : redécouvrir la nature
via les espaces verts page 21

Petit catalogue de
fleurs sauvages page 22

Le jardin des plantes
sauvages page 26

Un travail auprès des particuliers ? page 27

Sources documentaires page 27

Où trouver les plantes ? page 28

Un fleurissement raisonné des villes

en Région Nord - Pas de Calais

et en Région Wallonne (Belgique)

La Mission Gestion Différenciée vous propose ce guide du fleurissement "alternatif" des villes, premier élément d'une réflexion à mener sur la thématique. Son existence repose sur des constats et sur des expériences récemment engagées ou développées avec succès. Au fil des lignes, rien n'est imposé, tout est proposé afin de finaliser ce qui pourra être le fleurissement de demain, un fleurissement Durable et Désirable. Le dialogue reste donc à poursuivre et de nouveaux partenaires devraient peu à peu s'y joindre.

D'un fleurissement purement esthétique, nous vous invitons à passer progressivement à un fleurissement raisonné gardant dans l'esprit cette recherche du beau tout en respectant, voire en restaurant les équilibres naturels, et surtout s'intégrant au paysage local, urbain ou rural, qui en constitue la toile de fond. A vos pinceaux et à vos graines! La palette végétale fournie dans ce guide devrait vous aider dans votre créativité et donnera un coup de pouce, soyez en sûr, à la nature qui nous entoure.

Adaptation et patience seront les principales qualités nécessaires pour réussir un fleurissement nouveau, qui finalement ne l'est pas tant que cela.
Il nous faut probablement simplement réapprendre la nature !



Fleurir autrement ?

Les constats négatifs quant à l'état de notre environnement et l'importance des risques sont nombreux. Différents facteurs interviennent dans le déséquilibre des écosystèmes y compris l'écosystème urbain. Outre la perte de biodiversité, il est aussi question de santé publique.

EROSION ACCÉLÉRÉE DE LA BIODIVERSITÉ

régionale et mondiale :

Sur 1 264 espèces de plantes vasculaires, 360 sont menacées ; sur 55 espèces de mammifères, 17 sont plus ou moins gravement menacées de disparition ; sur 15 espèces d'amphibiens, 8 sont menacées.

(source : Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas de Calais).

Si l'on n'y prend pas garde, les espèces aujourd'hui considérées comme communes (qualifiées d'herbes folles ou encore de mauvaises herbes) seront menacées de disparition à leur tour dans quelques années.



DIVERSES POLLUTIONS

sont relevées dans l'air et dans l'eau...

L'agriculture, souvent montrée du doigt, n'est pas la seule source de pollution. Celle-ci émane aussi des zones non agricoles : espaces verts privés, espaces verts publics, zones d'activités économiques... Nous en sommes tous responsables, soit directement par l'utilisation des produits incriminés, soit indirectement en réclamant une certaine forme de fleurissement induisant le recours à ces produits. Ces pollutions ont des effets néfastes sur la santé humaine : pesticides dans les fœtus humains, dans le lait maternel, dérèglements hormonaux constatés chez des agriculteurs américains, problèmes respiratoires... auxquels s'ajoutent de lourds problèmes de qualité de l'eau (pollution à l'azote et au phosphate).

Tirons les enseignements qui s'imposent : fleurir autrement, c'est pratiquer un fleurissement raisonné respectueux des équilibres naturels qui sont un gage de durabilité dans les milieux naturels, les espaces verts et jusqu'aux recoins les plus minéraux de nos villes.

Fleurir en respectant les équilibres naturels ?

une nécessité pour les années à venir !

Les pratiques développées aujourd'hui en espaces verts, et particulièrement en matière de fleurissement, ne sont pas toujours compatibles avec le respect des équilibres naturels et la préservation de la biodiversité :

UN TRAVAIL AXÉ SUR LE VÉGÉTAL ...

... sans prise en compte de la faune et notamment des auxiliaires. Or, les équilibres naturels passent aussi par la faune au travers des réseaux trophiques et des chaînes alimentaires. Le premier maillon en est certes le végétal mais il est en interaction et en interdépendance avec les maillons suivants. Ce sont ces chaînes alimentaires qu'il conviendrait de respecter, voire de restaurer, par des aménagements précis et par une gestion adéquate.

L'UTILISATION FRÉQUENTE DE VARIÉTÉS HORTICOLES

La flore sauvage est plus attractive pour la faune. En favorisant les variétés horticoles, on aboutit à un milieu appauvri en biodiversité et on augmente les traitements phytosanitaires et les arrosages.

LE NON-RESPECT DE L'ÉCOLOGIE DE LA PLANTE

Qu'il s'agisse de variétés botaniques (sauvages) ou horticoles, il faut respecter la physiologie et l'écologie de la plante pour limiter les ravageurs et les maladies, mais aussi pour économiser l'eau ! Pour ce, utilisez des plantes rustiques, adaptées aux sols et au climat de notre région et respectez leurs exigences vis-à-vis de la lumière.

Si une plante tombe malade, c'est très certainement parce que le milieu dans lequel elle a été introduite ne lui convient pas. Posez-vous alors la question : un équilibre naturel a-t-il été rompu ?

UNE MAUVAISE UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

et un gâchis de l'eau liés à certaines techniques de végétalisation...

On peut prôner le tout naturel. On pourrait proposer l'arrêt de la mosaïciculture qui nécessite eau, engrais et lutte chimique mais ce serait aller à l'encontre de la volonté de fleurir la ville et de rendre agréable cet univers minéral.

Pourtant, il est question ici de réduire les pollutions d'origine phytosanitaire. Le choix des espèces est alors primordial, tout comme l'acceptation de la maladie et/ou du parasite jusqu'à un seuil de tolérance. Cela n'est pas encore dans les mœurs et mentalités mais permettrait de réduire considérablement l'utilisation des produits phytosanitaires.

Toutefois si aucun remède naturel n'est applicable, on utilisera en ultime recours un produit chimique en respectant les doses préconisées et en suivant les conditions d'application afin de se protéger soi-même. On pourra aussi se demander pourquoi il a fallu en arriver là, n'y a-t-il pas un déséquilibre quelque part ?

LE NON RESPECT DES PRINCIPES DE PHYTOSOCIOLOGIE et d'associations de plantes

Au potager, c'est bien connu, certains légumes forment de bonnes associations tandis que d'autres ne se supportent pas. On parle de cultures associées. On peut profiter de l'influence bénéfique que certaines espèces ont sur d'autres grâce à des substances sécrétées par les racines, par exemple. Ce principe de culture biologique est basé sur une notion de phytosociologie selon laquelle les plantes sont organisées en communauté. En matière de fleurissement, ce même fondement écologique s'applique tant et si bien que des associations respectant les affinités des plantes entre elles, non seulement facilitent la gestion et réduisent les atteintes à l'environnement, mais permettent aussi d'arriver à un résultat bien meilleur, et à des compositions plus dynamiques et vivantes.

DES PLANTES VIVACES SOUVENT DÉLAISSÉES

La plante annuelle est la plante "reine" en fleurissement, mais son utilisation nécessite beaucoup d'entretien et un renouvellement permanent. Que de temps, d'argent et de possibles pollutions pour des plantes qui ne fleuriront qu'une année ! Sans vouloir leur disparition, pourquoi ne pas trouver le compromis idéal ? Les plantes vivaces, quant à elles, occupent progressivement l'espace et offrent des niches écologiques variées. Elles sont plantées une fois, parfois déplacées mais beaucoup moins renouvelées que les annuelles. Un bon choix passe évidemment par des variétés rustiques et si possible locales pour dynamiser l'écosystème du massif fleuri.



DES INTERVENTIONS ANNUELLES

qui ne tiennent pas compte des cycles biologiques

Tout comme les chaînes alimentaires, les cycles biologiques sont importants pour les équilibres naturels. Ces cycles comportent : la montée en graines, la nidification, la ponte des insectes, l'hivernage... Ne retirez pas trop tôt les annuelles, ne rabattez pas trop tôt non plus les vivaces. Laissez des niches écologiques, nettoyez les massifs au début du printemps lors des plantations d'annuelles comme à Sailly-sur-la-Lys (ce qui favorise les insectes auxiliaires).

L'ABSENCE, EN GÉNÉRAL, DE FILIÈRES DE RECYCLAGE des végétaux et déchets verts

Certaines pratiques existent néanmoins. Par exemple, certaines communes offrent aux particuliers des annuelles retirées des massifs et pouvant encore fleurir, des végétaux divers, collectent des déchets en vue d'un compostage collectif, ou incitent et aident au compostage individuel...

Le devenir du végétal et son recyclage font aussi partie du fleurissement de la ville !



Proposition de critères d'admission d'une plante en fleurissement

Pour lancer la réflexion sans complexes ni complexité, nous proposons trois critères de base :

1 - L'ATTRAIT ESTHÉTIQUE :

Evidemment le fleurissement est fait, aussi et avant tout, pour apporter des notes de couleurs en ville et une attractivité "touristique". Les plantes sauvages ne déméritent pas à ce niveau. Il faut prendre le temps de les découvrir et apprendre à travailler avec elles.

2 - LA RUSTICITÉ :

Utiliser des plantes adaptées à l'environnement qui va les accueillir, permettra de réduire les consommations d'eau et de produits phytosanitaires, ce qui, d'un point de vue économique, n'est pas non plus négligeable.

3 - L'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE :

Choisir des plantes mellifères comme la marguerite, des plantes hôtes comme l'angélique, des plantes répulsives comme la tanaisie...

Reconstruisons les chaînes alimentaires et utilisons les particularités des plantes locales pour les équilibres de nos espaces verts.

Voir les exemples repris
dans ce guide ainsi qu'un catalogue
de plantes page 22

Quelques clés et pratiques

pour un fleurissement écologiquement responsable

DE LA PLACE POUR LES VIVACES

Inclure des vivaces dans les compositions pour créer des habitats naturels durables comme à Sailly-sur-la-Lys (photo ci-contre) : alchémille, marguerite sauvage, compagnon rouge, compagnon blanc...

LES ASSOCIATIONS DE PLANTES ET LA PHYTOSOCIOLOGIE

Profiter des actions bénéfiques de certaines plantes envers d'autres et respecter les cortèges floristiques. Respecter les gammes de couleurs ne sera pas un luxe non plus pour des compositions réussies.

Photo ci-contre : Quelques annuelles des moissons (coquelicots, bleuets...), un peu de vivaces (marguerites) pour une composition proche d'une prairie où les fleurs s'expriment chacune sans se contrarier puisqu'ayant des exigences et des tolérances proches.

L'ARROSAGE

Arroser de façon raisonnée, sans excédent d'eau synonyme de gaspillage. Arroser de préférence tôt le matin et non en début d'après-midi, en plein soleil quand l'eau s'évapore rapidement sans avoir été assimilée par la plante.

LES PRODUITS DE TRAITEMENT

Limiter au maximum leur utilisation, le cas idéal étant de les bannir totalement ! Respecter les doses et les conditions d'utilisation, éviter de pulvériser par temps de pluie et à proximité de points d'eau, de bouches d'égouts...

Penser à la lutte intégrée, à la mésange gourmande d'insectes et à la coccinelle chasseuse de pucerons. Bref, ne pas oublier les animaux auxiliaires, favorisés par des aménagements naturels (tas de bois, souches, nichoirs...) et une gestion écologique.

Economiser les interventions phytosanitaires en diversifiant les espèces dans les massifs fleuris. Utiliser plusieurs vivaces et indigènes pour dynamiser l'activité biologique. La moindre utilisation de molécules de synthèse peut détruire l'équilibre du microécosystème "massif". Ne pas paniquer en cas de présence de pucerons, les auxiliaires sont présents (apprenez à les reconnaître), à leur rythme ils vont réguler ces populations pour atteindre un équilibre et un seuil de tolérance. Sans pucerons, pas de mésanges, pas de coccinelles. Ne pas oublier que les purins et décoctions sont aussi efficaces que les insecticides et fongicides chimiques.

LE MULCH ET LES PAILLAGES

Au pied des arbres, dans les massifs, le mulch et les paillages en général sont une alternative au désherbage, manuel, thermique ou chimique et permettent de réduire les arrosages.

Photos ci-contre :

- géotextile biodégradable.
- paillette de chanvre : un répulsif à rongeurs par son effet casse-dent (elle crisse sous la dent) qui présente aussi une efficacité reconnue contre l'oïdium. De plus, elle est plus longue à se décomposer que la paillette de lin.
- écorces de feuillus (massif en pied d'arbre)
- écorces de feuillus (dans un jardin d'aromates)



LES ENGRAIS

Les engrais organiques sont les plus écologiques : ils préservent la faune du sol (lombrics, micro-invertébrés...).

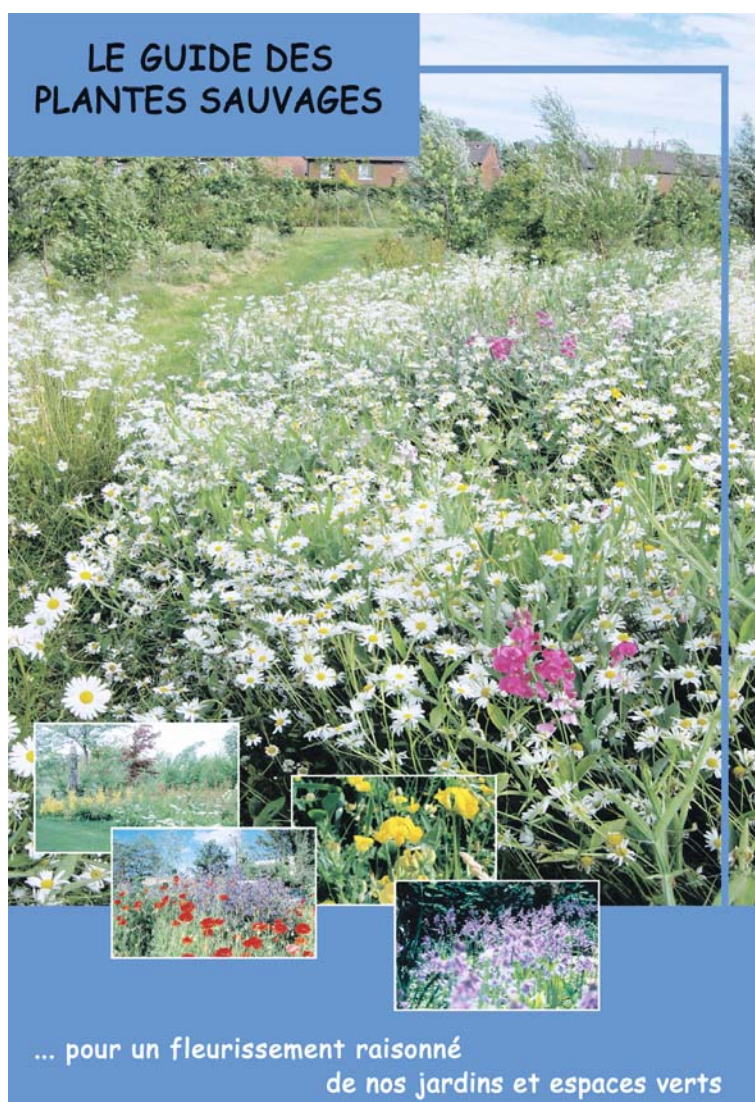
Si vous avez recours à des engrais chimiques, sachez que cela revient à appauvrir la micro-faune du sol, à rompre les chaînes alimentaires et donc à déséquilibrer l'écosystème et à augmenter les risques de dégâts par les ravageurs et maladies.

Respectez les doses prescrites.

POSER UNE ASSISE VERTE, TRAVAILLER AVEC LES FEUILLAGES

Laissés pour compte du fleurissement, le feuillage et la verdure en général constituent une assise intéressante faisant ressortir les couleurs et les floraisons qui vont se succéder.

On voit d'ores et déjà apparaître des fleurs sur fond de pelouse (pâquerettes, pissenlits...), des prairies avec graminées et des parterres fleuris sur variations de feuillages. Cela peut entraîner des changements de gestion (comme le bêchage en pied de massif, pas toujours utile), une économie de temps et systématiquement un gain esthétique.



Découvrez aussi le Guide des plantes sauvages paru en juin 2003



Les villes de RENNES et BRUXELLES
sont reconnues en matière d'aménagement
et de gestion écologiques des espaces verts.

Rennes pratique un fleurissement raisonné
pour des raisons principalement écologiques et esthétiques,
sur la base d'une typologie allant des espaces dits de prestige aux espaces
de nature, avec tous les intermédiaires plus ou moins horticoles entre les deux.

QU'EN EST-IL EN RÉGION NORD/PAS DE CALAIS ET EN RÉGION WALLONNE ?

Les notions d'écologie et de paysage dans le cadre du fleurissement sont peu à peu
prises en compte par des organismes tels que le Comité des Villes et Villages fleuris.
Certaines communes sont demandeuses d'un fleurissement nouveau, conscientes
des limites du fleurissement actuel tant sur la créativité que sur la durabilité.
En bref, les mentalités évoluent et les comportements ne demandent qu'à suivre.

C'est pour apporter quelques éclairages et pistes de travail que ce guide a été réalisé.

Les exemples qui y figurent ont été sélectionnés en fonction de leur représentativité,
leur crédibilité et la possible adaptabilité des démarches mises en œuvre.

Ce guide n'a pas la prétention
problèmes et questionnements
matiquement aux attentes qui seront
aujourd'hui primordial et possible de changer
individuellement et collectivement sur

de vous apporter clés et solutions immédiates aux nombreux
que vous pourrez rencontrer, ou encore de répondre systé-
formulées. Il vient seulement démontrer qu'il est
quelque peu nos façons de faire au quotidien,
ces sites qualifiés d'espaces verts.

La démarche est nouvelle et parfois déroutante.

Elle s'adresse à tous et se construira progressivement au rythme d'expérimentations, de rencontres et d'échanges.

Ce guide est complété par un fascicule de 16 pages "Le guide des plantes sauvages",
d'un CD-Rom "La diversification végétale"
et d'un site internet www.gestiondifférenciée.org qui
n'attend que vos retours d'expériences pour s'enrichir.

Sailly-sur-la Lys

recréer les équilibres naturels

D'un fleurissement de prestige à un fleurissement champêtre, une zonation de l'espace vert communal et une gestion différenciée du fleurissement, des petits plus pour la nature en ville : telle est la démarche de Sailly-sur-la-Lys.

Le fleurissement de Sailly-sur-la-Lys illustre bien ce qu'est un fleurissement raisonné. Pour mener à bien la réflexion quant à la Gestion Différenciée et faciliter le travail des agents et la communication auprès des habitants, une typologie des espaces verts a été définie. Elle ne comporte que deux classes et prend en compte le caractère urbain et semi-urbain (ou semi-rural) de la ville : les espaces de Prestige et les espaces de Nature.

Pour chacune de ces deux classes, un protocole de fleurissement a été élaboré. Nous distinguerons donc le Fleurissement de Prestige et le Fleurissement Champêtre. Cela va de l'utilisation de plantes horticoles en mélange avec des plantes "sauvages" à des compositions purement naturelles (au moins dans le principe car les semences sauvages ne sont pas toujours faciles à trouver en France !).

LE FLEURISSEMENT DE PRESTIGE

Là aussi on retrouve des plantes sauvages ou "variétés botaniques naturelles" : l'angélique des bois (*Angelica sylvestris*), la tanaïsie (*Tanacetum vulgare*), le compagnon blanc (*Silene alba*), la marguerite (*Leucanthemum vulgare*), la valériane officinale (*Valeriana officinalis*), l'orpin âcre (*Sedum acer*), la digitale pourpre (*Digitalis purpurea*)...

On retrouve des plantes horticoles (giroflée, helichrysum, tagete, cosmos orange, aster...) triées sur le volet et retenues pour leur caractère écologique (rusticité, attractivité pour la faune...) et leur aspect esthétique (couleurs, tenue dans le temps, taille, harmonie avec le paysage urbain et/ou rural...).

La suppression systématique de tout traitement phytosanitaire. En effet, la gestion de ce fleurissement de Prestige (comme du fleurissement Champêtre) tend vers le respect des équilibres naturels et l'acceptation de la présence de tel ou tel "parasite" jusqu'à une certaine densité (on parle aussi de seuil de tolérance). Les plantes trop "atteintes" sont remplacées par d'autres variétés. Quant au désherbage, il est thermique et n'est pratiqué que là où il est nécessaire.

Photo ci-contre : la digitale jaune (bisannuelle) côtoie ici l'iris jaune et le lupin (vivaces). Afin de préserver les insectes auxiliaires, les vivaces sont taillées en mai, plutôt qu'en automne, lors de la plantation des annuelles plus traditionnelles. Laisser les tiges séchées et les fruits sur les plantes pour passer l'hiver est loin d'être désagréable pour l'esthétique du massif. Cela lui confère du volume, il faut seulement retirer quelques vilaines feuilles pour passer la saison d'hiver. Par cette pratique, on maintient les refuges à insectes et l'avifaune auxiliaire. On parvient donc à préserver la microfaune d'un massif.



Fleurissement de Prestige sur le parking de la mairie :
alchémille, valériane officinale, sédums...



LE FLEURISSEMENT CHAMPÊTRE

Un fleurissement en harmonie avec le paysage : trop de couleurs, trop d'organisation, un ultra interventionisme finissent par dénoter et trancher sur le paysage ambiant, surtout en zones périphériques, en milieux semi-ruraux et ruraux. Dans certains cas, un retour à la simplicité et au naturel s'impose et les mélanges champêtres associant graminées et fleurs sauvages offrent la possibilité d'un fleurissement naturel, paysager et écologique dans son organisation et son évolution année après année, loin donc de la pratique de la mosaïculture.

Ce fleurissement fait donc appel aux variétés sauvages, locales. L'accent est mis sur l'attrait écologique de la composition végétale (aspect conservatoire pour la flore en danger, attractivité pour la faune locale). Placées en périphérie de ville, en zones peu fréquentées (semi-rurales, rurales), ce fleurissement participe au maillage vert de la cité : croissant vert et randonnées, corridors biologiques.

Une porte d'entrée pour l'Education à l'Environnement avec les écoles notamment... La nature est un grand terrain de découverte, d'éveil et d'apprentissage. Les espaces verts et les espaces fleuris en tant qu'éléments de notre environnement peuvent aussi avoir ce rôle "nouveau" d'Éducation à l'Environnement. Le choix des variétés est alors important, les phénomènes de la nature (facilement observables) ne se manifesteront que si la composition végétale est équilibrée. Les facteurs intervenant sur cet équilibre sont : le sol (la nature du sol détermine le type de plante), la luminosité (plantes d'ombre, plantes de lumière), l'origine des semences et plantes (origine locale vous l'aurez compris !) et les associations (respect des cortèges phytosociologiques).



Photo ci-contre : autour et aux détours de ces prairies fleuries, vous rencontrerez mois après mois : le lotier corniculé (*Lotus corniculatus*), le lychnis Fleur-de-Coucou (*Lychnis flos-cuculi*), la chicorée sauvage (*Cichorium intybus*), l'eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*), le solidage verge d'or (*Solidago virgaurea*), la linaria commune (*Linaria vulgaris*), l'origan (*Origanum vulgare*), le bugle rampant (*Ajuga reptans*), la vipérine (*Echium vulgare*), l'épilobe en épi (*Epilobium angustifolium*), l'onagre bisannuelle (*Oenothera biennis*)...



Le traitement des pieds d'arbres

Photo ci-contre : végétalisation simple des pieds d'arbres d'alignement : iris, jonquilles, silènes, œillets d'Inde...

L'exemple de Nantes

Depuis quelques années, se multiplient à Nantes les initiatives visant à végétaliser les pieds d'arbres d'alignement, pour au moins deux raisons : la diminution des traitements et des risques de pollutions et l'amélioration du cadre de vie. Ce fleurissement se fait avec la participation des habitants. La ville fournit les végétaux deux fois par an, les habitants assurent plantation et entretien. Des tests ont permis de retenir quelques plantes parmi lesquelles : la pâquerette, la giroflée, l'hélianthe, la camomille, le pois de senteur, la monnaie du Pape, la lavatère, la rose trémière, l'iris, le narcisse, la tulipe, la jacinthe... Pour entretenir, la ville utilise une débroussailluse à double disque denté qui, à la différence de la débroussailluse à fil, n'abîme pas le collet des arbres.

Le coût du fleurissement

Le fleurissement à Sailly-sur-la-Lys, représente environ 1 200 m² de surface.

Mobilisation du personnel : 4 agents sont mobilisés chaque année pendant 3 mois pour mettre en place le fleurissement : plantation des annuelles, désherbage manuel, taille et rabattage des vivaces, entretien général des massifs...

Coûts d'achat annuels : semences et plants induisent un coût d'environ 4 500 euros.

Les traitements phytosanitaires : la ville n'utilise aucun produit phytosanitaire et est dotée d'une unité de compostage municipale, source d'engrais organique.

Aménagements et stratégie de communication

Des aménagements "modèles" comme la prairie fleurie (certes horticole) de la photo ci-contre, permettent par leurs multiples couleurs, d'égayer et de charmer les habitants tout en maintenant des variétés spontanées comme le chénopode et la renouée persicaire. On ne peut en effet se permettre d'introduire dans les parterres et massifs ces variétés sauvages à cause des réactions négatives qu'elles susciteraient (impression de manque d'entretien). Mais, nous avons là deux plantes très intéressantes d'un point de vue écologique.

Une signalétique adaptée : pour expliquer les changements qui s'opèrent, la communication sur site est primordiale. Elle passe par une signalétique type panneaux d'explication (photo ci-contre), de présentation de site, plaques d'arboretum...



De façon non exhaustive, voici une **liste de plantes favorisant la faune auxiliaire et utilisées à Sailly-sur-la-Lys** :

La tanaïsie, (*Tanacetum vulgare*), l'angélique, (*Angelica archangelica*), le népéta, (*Nepeta cataria*), la phacélie, (*Phacelia tanacetifolium*), les silènes, la nielle des blés, (*Agrostemma githago*), l'aigopode podagraire, (*Aegopodium podagraria*), l'achillée millefeuille, (*Achillea millefolium*)...

Grande Synthé

La démarche de Gestion Différenciée des Espaces Verts a été mise en place par la ville très tôt dans les années 90, ce qui lui vaut le qualificatif de précurseur en la matière en Région Nord - Pas de Calais.

La première démarche de la ville fut la création de massifs horticoles pour développer son fleurissement et participer "à titre d'essai" au concours des villes fleuries en 1981. L'obtention d'une "Première fleur" vient confirmer les jardiniers municipaux dans leur savoir-faire. Une politique de dialogue, d'information et d'implication des habitants menée à cette époque a permis d'aboutir progressivement au respect de ces espaces, malgré un contexte socio-économique difficile. Aujourd'hui, la ville possède une reconnaissance nationale (4 fleurs, grand prix national du fleurissement) et internationale (médaille d'argent au concours européen et trophée des horticulteurs européens).

L'importance croissante de la gestion différenciée a abouti à la mise en place d'une typologie des espaces fleuris en trois grandes classes répondant chacune à un cahier des charges spécifique :

LES ESPACES FLEURIS DE PRESTIGE (1 600 m²)



Ces espaces sont aménagés de façon très horticole, avec des variétés "améliorées" et une approche favorisant vivaces et arbustes à fleurs. Si les massifs traditionnels d'annuelles sont conservés, l'introduction de vivaces a permis de multiplier les surfaces de fleurissement nécessitant moins d'opérations d'entretien. Pour une bonne réussite et une bonne tenue des compositions, les vivaces sont choisies selon leur capacité à couvrir le sol. Elles permettent d'éliminer en deux à trois ans les interventions classiques de désherbage.

Les massifs fleuris sont composés exclusivement de bulbes, d'annuelles ou de bisannuelles. Pour une question de gestion, les massifs de vivaces sont séparés des massifs d'annuelles. Seuls des bulbes printaniers sont introduits du fait de leur développement précoce dans les massifs d'annuelles. Les premières années, en attendant que les plantes recouvrent complètement le sol, les massifs de vivaces sont couverts de mulch, ce qui limite grandement les opérations de désherbage chimique et/ou manuel.

Ces massifs sont intégrés dans le maillage vert de la ville et s'articulent avec un ensemble de milieux diversifiés propices à l'accueil de la faune et de la flore (haies champêtres, prairies naturelles, milieux humides, fossés, canaux...).

Les pieds d'arbres sont végétalisés à l'aide de couvre-sol (géraniums par exemple) pour limiter les interventions manuelles et pour protéger le tronc des arbres.

L'entretien

Un amendement organique est effectué avant plantation et un engrais minéral est apporté uniquement au démarrage des plantes vivaces. Un mulch limite le développement des herbes spontanées le temps que les vivaces recouvrent entièrement le sol.

Pas d'entretien de taille particulier, les fleurs disparaissent naturellement. Une seule taille en fin d'été ou en fin d'hiver permet de nettoyer les parterres. Les plantes sont laissées telles quelles ce qui permet de créer des réservoirs d'auxiliaires (insectes et autres invertébrés). Les feuilles ramassées sont déposées sous les massifs.

Sur les massifs d'annuelles seul un traitement chimique antigerminatif est effectué pour limiter la prolifération de plantes "indésirables" avant plantations.

Le fleurissement de prestige c'est :

8 agents travaillant spécifiquement sur le fleurissement, aidés de 3 apprentis.

Leur tâche comprend tous les stades du fleurissement : de la production en serre à la création de nouveaux espaces, en passant par la plantation, l'entretien et le suivi, ainsi que la préparation des suspensions, jardinières et balconnières...

LES ESPACES "FLEURIS" SEMI NATURELS (9 000 m² de semis champêtres)



Plantation de graminées du littoral, de bouleaux et autres essences locales en mélange avec quelques variétés horticoles.

Ils sont localisés entre les espaces de prestige et les espaces naturels péri-urbains, en bordure de routes ou pour marquer les entrées de ville. Sur ces espaces se côtoient des variétés horticoles et des variétés sauvages aux allures champêtres.

Ce fleurissement est obtenu par semis de prairies fleuries renouvelé tous les deux ans, des haies mixtes et des massifs de vivaces.

L'entretien

Un traitement non rémanent est effectué lors de la préparation du sol, puis plus aucun traitement n'est réalisé. Un désherbage manuel est effectué quand cela est nécessaire. Coût annuel du fleurissement champêtre : 3 000 Euros en préparation et installation + 6 000 Euros de semences.

LES ESPACES DITS "NATURELS" (200 ha)

Ici le fleurissement est spontané. Le plus souvent ce sont des espaces de prairies de fauche, des espaces de pelouses gérés de façon extensive où les tontes sont espacées, les abords de milieux humides, le site de la base de loisirs (base du Puythouck) où la gestion douce a permis le retour progressif de plantes sauvages à floraison discrète mais intéressante.



Photo ci-contre : Espace naturel de la "bande boisée" de Grande-Synthe : boisement recréé à partir d'une majorité d'essences locales avec une strate herbacée (jacinthes, muscaris, anémones...)

Sur certains de ces espaces, le mode de gestion pratiqué a permis de retrouver des variétés sauvages rares et protégées comme les orchidées (*Ophrys abeille*, favorisée par un substrat sablonneux pauvre en matières nutritives), disparues de nos villes et villages à cause de l'intensification des actions d'entretien. Les pelouses se couvrent de pâquerettes, pissenlits, trèfles, apportant des notes de couleurs au vert uniforme du gazon.

L'entretien

Aucun traitement chimique. Une fauche est effectuée 1 à 2 fois par an, en juin et en septembre, selon les secteurs. L'herbe coupée est évacuée sous 3 jours.

Ces espaces représentent un excellent refuge pour la petite flore sauvage et la micro-faune qui y est associée.

Contraintes d'entretien des espaces naturels

Cela nécessite de prévoir le matériel en remplacement des débroussailleuses (motofaucheuses par exemple), et d'avoir un personnel qualifié pour suivre les travaux de chantiers, réaliser les tableaux de bord de gestion et effectuer les suivis écologiques.

Fleurir les entrées de ville

Un effort tout particulier est accordé au fleurissement des entrées de ville. Mais ces espaces verts souvent linéaires, sous forme de talus, bords de routes, îlots centraux de grands boulevards, sont rarement fréquentés par les usagers, à cause des nuisances occasionnées par la route et le trafic routier. D'autres formes de fleurissement y sont donc possibles comme nous le démontrent Lille et Villeneuve d'Ascq pour ne prendre que ces deux exemples.



Sous-bois de jonquilles, boulevard de la Moselle

LILLE AUX JONQUILLES

Mars/avril à Lille (Département du Nord), les boulevards périphériques sont couverts d'une végétation à dominante jaune. On a tôt fait de reconnaître les jonquilles que beaucoup appellent aussi Narcisses. Elles sont partout, sur les pelouses, aux pieds des arbres, en sous-bois, mais principalement le long des grands boulevards, sur les terres-pleins centraux et certains ronds-points.

Cette végétalisation reste fidèle : elle réapparaît chaque année vers février pour fleurir dès mars. Les fleurs et les feuilles fanées ne sont pas coupées tout de suite afin de permettre aux bulbes de se régénérer. Puis après quelques semaines, c'est la tondeuse qui mettra tout le monde d'accord.

Ce fleurissement permet de laisser pousser le gazon "accompagnant" les jonquilles. Parmi les herbes hautes on retrouvera le pissenlit dont les graines feront le bonheur des chardonnerets par exemple, la pâquerette, le liondent et certaines graminées.

Ainsi, l'implantation de bulbes dans des pelouses sans affectation particulière et entretenues de façon intensive apporte une plus-value écologique intéressante en début de saison tout en jouant sur l'aspect esthétique, c'est-à-dire en s'assurant de l'adhésion des riverains. Ces mêmes riverains qui par ailleurs sont de plus en plus nombreux à aller à la cueillette des jonquilles pour en faire de jolis bouquets.

Pour finir, c'est aussi un bon moyen de réduire les interventions de gestion en différenciant les tontes (photo ci-contre). Le résultat est la formation d'îlots de jonquilles et d'herbes hautes, cernés par une pelouse rase plus conventionnelle.

Il existe plusieurs variétés de jonquilles, du blanc au jaune vif. Dans la majorité des cas, il s'agit de variétés horticoles. Mais n'oubliez pas qu'il existe une variété sauvage dont la fleur est certes plus petite mais qui s'avère plus attractive pour la faune.

Photo ci-contre : *Narcissus pseudonarcissus*, variété sauvage de jonquille, boulevard de Strasbourg et Rond-Point des Postes - Lille



D'autres bulbes peuvent être testés comme le crocus d'automne (*Crocus speciosus*), le muscari à grappes (*Muscari atlanticum*), la ciboulette (*Allium schoenoprasum*), la nivéole d'été (*Leucojum aestivum*) pour les zones ensoleillées. Le perce-neige (*Galanthus nivalis*) pour les zones semi-ombragées, la jacinthe (*Endymion non-scriptus*), le muguet (*Convallaria majalis*), l'ail des ours (*Allium ursinum*) pour les zones ombragées, les sous-bois...

Talus et bords de routes champêtres



Ces paysages campagnards peuvent être spontanés.

VILLENEUVE D'ASCQ

(Département du Nord)

Dans un tout autre registre, ambiance champêtre au possible, Villeneuve d'Ascq et le traitement des talus et bords de routes.

Non loin du centre commercial du Triolo, les herbes folles s'épanouissent librement : salsifis des prés (*Tragopogon pratense*), mauve commune (*Malva sylvestris*), carotte sauvage (*Daucus carota*)...,

Pour des raisons de sécurité routière (question de visibilité), les abords sont tondus régulièrement, sur une bande de largeur variable (0,50 à 1 m voire plus). Au delà, les herbes hautes sont fauchées ou gyrobroyées une fois par an. Ailleurs, le semis est de rigueur.

On le remarque au premier coup d'œil : les couleurs sont plus chatoyantes, les fleurs plus connues et plus "nobles" (coquelicots, bleuets...). On joue ici beaucoup plus sur l'aspect esthétique tout en conservant le souci écologique. Cependant, il est aujourd'hui encore prématuré de dire que ces "prairies reconstituées" sont de véritables prairies naturelles. Certes, elles apportent une plus-value écologique mais leur composition est souvent plus proche de l'horticulture que du naturel puisque les coquelicots et autres fleurs en mélanges sont produits en Australie, bien loin de chez nous.



L'origine des semences est donc primordiale (problème de pollution génétique). Progressivement quelques pépiniéristes français et belges proposent, en quantités plus ou moins importantes, des semences produites localement à partir de souches elles-mêmes locales.

Attention donc à ne pas confondre composition horticole et composition sauvage. L'attrait écologique de la prairie sur talus et bords de routes est en jeu.

Enfin, ne soyez pas surpris si le mélange semé initialement évolue avec la perte de certaines plantes au profit d'autres qui vont alors abonder (exemple de la photo ci-dessous où les marguerites ont envahi l'espace laissant une place réduite aux coquelicots, vesces, trèfles...). Une concurrence s'instaure entre plantes vivaces et plantes annuelles d'une part, et vis-à-vis de la qualité du sol d'autre part.





Fleurissement et verdissement vertical

Fleurir et végétaliser le milieu urbain atteint rapidement ses limites. De nombreuses contraintes sont imposées par le caractère minéral de nos cités et le manque de surface verte, pour des impératifs de sécurité ou encore par les aspects économiques...

Les solutions envisagées (jardinières, vasques, suspensions...) induisent une surutilisation de produits de traitement ainsi qu'un surarrosage, pratiques peu écologiques.

Comment agir alors pour poursuivre l'effort d'embellissement et de "renaturation" engagé, pour accompagner les politiques touristiques (accueil du public) et environnementales (trame verte).

Il semblerait, au regard des expériences développées par plusieurs villes (Lille, Roubaix, Villeneuve d'Ascq, Faches-Thumesnil), des incitations auprès des commerçants (restaurants, fleuristes) et des particuliers, que les plantes grimpantes apportent une solution intéressante.

Elles étaient déjà utilisées comme couvre-sol en accompagnement de voiries (photo ci-dessous) à Villeneuve d'Ascq ou sur certains ronds-points de Grande-Synthe.



Vigne vierge (*Parthenocissus quinquefolia*) en couvre-sol

De plus en plus, depuis quelques années, et ce malgré les préjugés, les plantes grimpantes recouvrent les façades. Les quelques expériences timides chez les particuliers sont devenues de véritables œuvres végétales alliant esthétique (feuillages et fleurs divers et variés), protection du bâti (contre les pluies battantes, les vents, l'humidité, la chaleur...), amélioration du cadre de vie (assainissement de l'air, tampon des températures...) et plus-value environnementale (trame verte), comme le montrent les photos ci-contre.



La voie est désormais ouverte à la végétalisation verticale, mais il aura fallu combattre un grand nombre de préjugés : les murs végétalisés s'imprègnent d'humidité (en fait, le manteau de feuilles protège la façade), les racines détériorent les murs (au contraire, elles pompent l'eau dans le sol et assèchent la couche de terre proche du mur de fondation), les lianes détériorent les façades et occasionnent des fissures (un mur sain, ne sera jamais dégradé; pour les autres murs, un choix judicieux de plantes s'impose), les insectes élisent domicile dans les plantes grimpantes (c'est vrai et c'est un rôle important que joue la végétation en général : outre les insectes, des oiseaux et certains mammifères sont attirés par le gîte ou la nourriture, un équilibre s'installe entre monde végétal et monde animal pour le bien-être de tous).



Ce particulier, à Cysoing, n'a apparemment pas tenu compte des préjugés pour végétaliser ses façades. Le résultat est surprenant. Lierres et vignes-vierges s'y côtoient en parfaite harmonie, sans occasionner de problèmes particuliers, naturellement !

Les commerçants aussi végétalisent leurs façades. Ci-dessous chez un fleuriste lillois, c'est le lierre qui a été favorisé. En 3-4 ans, il a totalement recouvert les murs. Une à deux tailles par an suffisent pour limiter l'épaisseur du couvert végétal et préserver les enseignes publicitaires du recouvrement ininterrompu du lierre. Pour accompagner ce que les latins appelle *Hedera helix*, une bignone a été plantée. Cette plante plutôt méditerranéenne qui s'accommode bien des situations ensoleillées de notre région, présente des trompettes rouge orangé en guise de fleurs.

Des notes rouges sur toile verte, voilà un beau tableau à admirer chaque printemps/été. Les feuillages apportent aussi une touche d'originalité : ils participent, comme les fleurs, à la réussite esthétique de la composition.

A vous de jouer ou de jongler avec les feuillages et les floraisons, pour un couvert horizontal ou vertical et dans tous les cas pour un fleurissement/verdissement accru de la ville. Tout est permis.

Utilisez de préférence des plantes rustiques, mellifères, comme les vignes-vierges (*Parthenocissus tricuspidata* et *quinquefolia*), le lierre (*Hedera helix*), le chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*), la renouée grimpante (*Polygonum sp.*), la glycine (*Wisteria sinensis*)... Tenez compte de l'ensoleillement du site à aménager (il y a des plantes de soleil et des plantes d'ombre), de la qualité du sol, des quantités d'eau qui seront disponibles pour vos plantes... Equipez la façade d'un treillage, nécessaire à l'accrochage et au développement de certaines grimpantes.

POLITIQUES INSTITUTIONNELLES ET IMPLICATION DES HABITANTS

En matière d'écologie urbaine, il est apparu primordial d'impliquer les habitants pour, d'une part, réduire les actes de vandalisme et d'autre part assurer une appropriation de l'espace public par ceux qui l'animent et le vivent. C'est aussi un bon moyen d'assurer l'adhésion du plus grand nombre aux politiques environnementales (pour ne pas dire de développement durable) qui incombent à chacun puisque nous sommes tous concernés par le devenir des ressources naturelles et donc de la nature dans sa globalité. L'utilisation des plantes grimpantes s'adresse aux façades publiques et aux façades privées. Les collectivités peuvent inciter les habitants à végétaliser leur façade et à participer à l'amélioration du cadre de vie et du maillage vert urbain.



La Région Wallonne et le fleurissement raisonné

La recherche d'un fleurissement nouveau, à la fois écologique et esthétique, n'est pas une approche exclusivement française.

De nombreux jardins sauvages existent en Angleterre, le principe s'étendant même aux cimetières. La Suisse compte plus de 90 % de prairies fleuries parmi ses espaces herbacés et mélange allègrement fleurs et légumes dans ses massifs.

Plus près de chez nous, la Belgique expérimente elle aussi.

La Province de Hainaut, la Province du Brabant-Wallon, la Région de Bruxelles-Capitale, ont adopté (ou le souhaite) des principes d'aménagement et de gestion raisonnés des espaces verts publics, marquant une évolution du fleurissement.

La gestion différenciée est particulièrement bien développée dans les espaces verts de la Région de Bruxelles-Capitale.

Les expériences de talus et prés fleuris et de fauchage tardif des bords de routes se développent de plus en plus, notamment en Wallonie.

Un colloque d'information sur la diversification végétale en espaces verts s'est même tenu en Province du Brabant-Wallon à l'initiative de ses élus...

En termes de fleurissement raisonné, les volontés existent et s'affichent mais, tout comme en France, les réalisations concrètes restent limitées certainement par manque d'information et d'expérience de l'écologie pratique.

Mais le fleurissement raisonné n'en est qu'à ses débuts et les échanges et partenariats transfrontaliers seront précieux dans la réflexion pour ce fleurissement de demain, un fleurissement durable et désirable !

LASNE

préserver la biodiversité et impliquer les habitants

A Lasne (Province du Brabant Wallon), les espaces verts sont gérés de façon à préserver la biodiversité. La nature est en droit de s'exprimer ! Les ronds-points sont fleuris à l'aide de plantes vivaces. Des haies vives sont plantées le long des voiries, participant par leur floraison et leur feuillage au fleurissement de la ville. Des arbustes et d'anciennes variétés de rosiers sont plantés dans les cimetières. Des fauchages tardifs sont également pratiqués.

Photo ci-contre : rond-point constitué uniquement de vivaces : le géranium sanguin (*Geranium sanguineum*), la camomille jaune (*Anthemis tinctoria*), la bétouille (*Stachys officinalis*), l'œillet de chartreux (*Dianthus carthusianorum*), le gazon d'olympie (*Armeria maritima*), la brunelle à grande fleur (*Prunella grandiflora*), le centranthe rouge (*Centranthus ruber*), la mélisse (*Melica nutans*)...



Mais au-delà de l'effort de fleurissement et de verdissement écologiques, la ville mise sur la communication, l'implication et l'incitation des habitants. La préservation de la biodiversité ne peut se faire qu'en associant les espaces privés à la démarche. De plus, le fleurissement et les aménagements en espaces verts publics servent de modèles aux habitants qui les reproduisent dans leur jardin.



Forte de ces constats, la commune a donc engagé une politique visant à montrer ce qu'il est possible de faire en matière d'aménagement et de gestion du jardin. En bref, elle donne l'exemple à l'aide de :

- un verger didactique composé d'anciennes variétés accompagné d'un pré fleuri,
- la mise à disposition d'un espace pour réaliser une réserve naturelle selon le modèle des RNOB (Réserves Naturelles Ornithologiques de Belgique),
- la mise à disposition d'un site géré de façon naturelle par une école,
- une mare didactique dans une école.

En parallèle, la commune maintient un fleurissement par jardinières (130 au total) sur les façades des écoles et bâtiments publics avec exclusivement des géraniums.



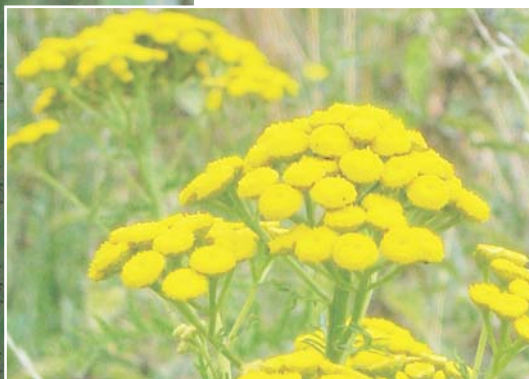
En 2002, la commune recevait le prix " Nature " du concours provincial "Communes fleuries".

Deux à trois ouvriers par an (selon la nécessité) sont affectés au fleurissement de la commune, dont un en permanence. Aucun traitement phytosanitaire n'est appliqué, excepté dans les cimetières avec des produits les moins nocifs et les moins rémanents possibles. Aucun traitement biologique n'est appliqué, seul un mulch issu du broyage des déchets d'élagueage est déposé dans les massifs et sur les talus (de bords de route, ...) communaux.



SENEFFE

un Plan Communal de Développement de la Nature



Seneffe, dans la province de Hainaut, ne distingue plus le fleurissement communal et la gestion différenciée. Les deux sont inclus dans un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).

Même si la commune poursuit un fleurissement classique à l'aide de suspensions, de jardinières (en pierre, en béton lavé ou en bois), elle développe aussi prairies et aménagements naturels sur l'ensemble du territoire communal :

- une prairie fleurie à la Grande Marie, une mare et un rucher didactique,
- une prairie fleurie à la Butte du Béguinage,
- un aménagement "naturel" de l'ancienne ligne de chemin de fer avec prairies fleuries, verger, haies constituées d'espèces indigènes, zone humide, ...
- des boisements de talus, notamment à la Claire Haie,
- des plantations indigènes le long des voiries,
- la fauche tardive des bords de route.

LES PRÉS FLEURIS

La surface totale de prés fleuris est de 1 ha, les pelouses représentent 14 ha. Une tonte par semaine est effectuée d'avril à la Toussaint. A cela on ajoute les terrains de football et les arbres d'alignement (avec une majorité de noyers).



Création d'un pré fleuri

- **Nettoyage préalable du terrain** : une application de Round-up est réalisée vers le 15 août pour éliminer complètement jusqu'aux racines le couvert existant. Trois semaines plus tard, élimination du couvert fané et d'une dizaine de centimètres de terre arable à enlever mécaniquement. Les engrais et amendements ne sont pas nécessaires. Plus le sol est pauvre en éléments nutritifs, plus le pré fleuri sera diversifié.

- **Le semis** : il est réalisé vers la fin août/début sept. avec une densité de 5g/m². Les semences ne sont pas enfouies, elles sont laissées à même le sol et simplement roulées. Les premières fleurs apparaissent au printemps suivant.

- **Liste des semences du mélange** : l'agrostide (*Agrostis tenuis*), la fétuque rouge (*Festuca rubra*), le lotier corniculé (*Lotus corniculatus*), la luzerne lupuline (*Medicago lupulina*), l'achillée millefeuille (*Achillea millefolium*), la carotte sauvage (*Daucus carota*), le millepertuis perforé (*Hypéricum perforatum*), le knautie des champs (*Knautia arvensis*), la marguerite (*Leucanthemum vulgare*), le lychnis (*Lychnis flos cuculis*), la mauve musquée (*Malva moschata*), la marjolaine (*Origanum vulgare*), le plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), la brunelle (*Prunella vulgaris*), le silène (*Silene alba*).

- **L'entretien** consiste en une fauche annuelle, fin août/début septembre avec exportation des déchets de fauche 10 jours après. Il occupe 5 agents pendant plus ou moins trois jours par an pour toute la commune (surfaces à traiter).

- **Résultats** : année après année, on constate un envahissement du pré par le lotier corniculé et une dominance progressive des graminées. Le sol trop riche a favorisé certaines variétés au détriment des autres. Il faut donc l'appauvrir pour maintenir une diversité floristique convenable. Les fauches et exportations successives vont peu à peu y contribuer.

Côté faune, les résultats sont réjouissants avec un retour en abondance de différentes variétés de papillons : Paon du Jour, Machaon, Belle-Dame...

L'INFORMATION ET LA PÉDAGOGIE

Des séances d'information de la population ont été organisées sur les sites tous les deux ans environ. Il en a découlé un intérêt de la population pour appliquer des pratiques similaires dans les jardins privés. Des conseils sont alors fournis.

Des visites et découvertes "nature" sont organisées pour les écoles, les mouvements de jeunesse...

Une mare et un rucher pédagogique sont en cours de construction ; ils viendront compléter le panel d'outils d'information et de pédagogie de la commune.

INCITATION ET AIDE auprès des particuliers

La commune propose aux propriétaires de jardin le remplacement des haies de thuyas et autres conifères par une haie champêtre d'essences locales. L'exportation des conifères est assurée par la commune, qui offre même les arbres aux particuliers.

La commune organise aussi des rallyes pédestres et des visites de jardins naturels de particuliers partenaires du PCDN.

LE PCDN : PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE

Ces aménagements et actions ont été mis en place dans le cadre du PCDN dans un but écologique de diversification des milieux, d'emploi d'espèces indigènes, de préservation de la biodiversité.

Les premiers PCDN ont été lancés par la Région Wallonne dès 1995. C'est en 1997 que celui de Seneffe est mis en place suite à un inventaire du patrimoine naturel et paysager ayant fait ressortir les éléments intéressants du paysage et du réseau écologique, ainsi que ses points forts et ses faiblesses. Son principal atout est de mobiliser les différents acteurs de l'environnement (administrations, naturalistes, agriculteurs, pêcheurs, apiculteurs, cercles horticoles, industriels, particuliers...) via 4 groupes de travail : "Sensibilisation, éducation, information", "Canal et zones humides", "Haies et bords de route", "Esthétique - Zone d'intérêt paysager". Chaque projet fait l'objet d'une fiche action, à court, moyen et long termes.



UN TRAVAIL EN BINÔME

La réussite de ces programmes (PCDN, prés fleuris, pédagogie, incitations auprès des particuliers) repose sur un travail en binôme entre l'éco-conseillère et le jardinier de la commune. Ce binôme fonctionne à la fois sur l'écoute de l'un et de l'autre et sur l'information et la sensibilisation. Chacun pratique l'art du compromis ou du consensus !

PROFONDEVILLE, redécouvrir la nature via les espaces verts

Dans les petits parcs de cette commune de la Province de Namur, mosaïculture et jardinières sont toujours de mise. Mais, dans un souci écologique, avec l'espoir de retrouver des milieux naturels rares, des variétés végétales en voie de disparition et de recréer les conditions nécessaires au développement de la faune (les insectes et les papillons en particulier), la commune de Profondeville a mis en place des prairies fleuries et planté des arbres et arbustes locaux le long des voiries communales. Elle a été aidée dans cette démarche par l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve (appui scientifique) et soutenue par le Ministère de l'Agriculture et de la Ruralité dans le cadre de l'opération "Semaine de l'Arbre" (apport financier notamment pour l'achat des semences de prairies et la plantation d'arbres indigènes).

Certes, les réalisations sont limitées, les prés fleuris représentent moins d'1 % de la surface totale des espaces verts communaux. Ils ont en général une superficie comprise entre 30 et 40 ares. Mais ces prés fleuris ont immédiatement reçu l'adhésion des habitants au point de devoir protéger ces zones des cueillettes "sauvages" en vue de réaliser des bouquets champêtres (comme dans le temps !).

L'utilisation d'essences indigènes le long des voiries a induit une réduction, voire la disparition, des traitements phytosanitaires. Ces essences présentent une meilleure résistance aux parasites et aux maladies. Il n'y a donc pratiquement pas de traitements chimiques. Cependant, la mise en place des prés fleuris nécessite à chaque fois au préalable la destruction totale de la végétation existante (cortège classique de graminées) par l'application de Round-up. Ensuite plus aucun traitement n'est appliqué et on compte même sur les réensemencements spontanés.

INFORMER, COMMUNIQUER

Parallèlement à ces aménagements, la ville a engagé une campagne d'information et d'incitation des habitants afin de les rallier à cette politique de préservation de l'environnement :

- aménagement d'un sentier d'initiation, de découverte et de sensibilisation à la nature en milieu forestier, dans l'arboretum de la commune,
- sensibilisation des habitants à l'utilisation de variétés indigènes pour la réalisation de haies ou de plantations isolées à la place de variétés importées telles que laurier-cerise, thuyas...

Ces aménagements, ce fleurissement mobilisent deux agents d'avril à octobre à raison d'une journée par semaine. Ces agents entretiennent aussi les jardinières, les vasques, les plantations diverses et les parcs...



Petit catalogue des fleurs sauvages

Voici un panel non exhaustif de plantes sauvages pour un fleurissement de ville esthétique et raisonné. Certaines ont fait leurs preuves, les autres sont à tester sans toutefois trop de risques. Expérimentez, mélangez, variez les couleurs et les plaisirs, laissez parler votre imagination et soyez créatifs. Votre palette des possibles s'enrichira peu à peu !

LES ANNUELLES

LE BLEUET, *Centaurea cyanus*

Description : plante de 30 à 80 cm aux capitules de fleurs bleues très connus.

Culture : semis à la volée au printemps, se resseme seul.

Qualités ornementales : pour sa floraison estivale, seul ou en association avec d'autres plantes de moissons (coquelicot, chrysanthème, nielle des blés et céréales) et des céréales anciennes comme l'engrain, l'épeautre...

Qualités écologiques : plante mellifère, une fois sèche sur pied, elle fait le bonheur du chardonneret.



LA BOURRACHE *Borago officinalis*

Description :

jusqu'à 60 cm de haut, hérissée de poils. Fleurs d'un bleu azur à 5 pétales en étoile.

Culture :

semis au printemps, puis se resseme seule.

Qualités ornementales :

floraison de mai à septembre.

En plates-bandes et parterres.

Qualités écologiques :

très mellifère.

Plante comestible :

les feuilles peuvent être consommées en beignets.



LA CHELIDOINE *Chelidonium majus*

Description : jusqu'à 80 cm de haut. De la famille du coquelicot, la plante libère un suc jaune. C'est l'herbe aux verrues : le suc jaune a la particularité de brûler les verrues (attention : plante toxique en ingestion).

Culture : semis en septembre, se resseme seule.

Qualités ornementales : affectionne la lumière et les sols secs. Très bien pour les rocailles, pour décorer un mur...

Qualités écologiques : les fourmis se nourrissent d'un appendice creux entourant les graines qui sont ainsi transportées et disséminées.



LA NIELLE DES BLÉS, *Agrostemma githago*

Description : elle peut atteindre 1 m de hauteur. Devenue très rare dans notre région car chassée de façon draconienne des champs de céréales auxquels elle est pour ainsi dire inféodée, comme le coquelicot.

Culture : semis au printemps en situation ensoleillée.

Qualités ornementales : jolie fleur rose et blanche, à mettre en association avec d'autres plantes des moissons et avec des céréales ou en bordure en mélange avec d'autres fleurs.



LA NIGELLE DE DAMAS, *Nigella damascena*

Description : jusqu'à 60 cm de haut.

Fleurs bleu pâle entourées d'une collerette de feuilles.

Culture : semis en septembre ou au printemps, se resseme seule.

Qualités ornementales : très belle fleur de parterre, en mélange avec d'autres annuelles.

Qualités écologiques : mellifère.



LES BISANNUELLES

LA CAROTTE SAUVAGE, *Daucus carota*

Description : jusqu'à 80 cm de hauteur, les fleurs blanches sont réunies en ombelles (famille des ombellifères).
Culture : semis en fin de printemps ou en septembre.
Qualités ornementales : les ombelles peuvent être plus ou moins grandes, très décoratives.
Qualités écologiques : les ombelles attirent de nombreux insectes, en particulier les coléoptères.
Plante comestible : c'est la carotte des débuts, avant que n'apparaisse le légume de nos assiettes actuelles.



L'ANGÉLIQUE SYLVESTRE, *Angelica sylvestris*

Description : dépasse souvent 1 m de haut. Elle affectionne les sites ombragés. Fleurs blanches/rosées groupées en ombelles légèrement convexes.
Culture : semis en septembre.
Qualités ornementales : bords de mare, lieux humides et sols frais. Son intérêt décoratif porte à la fois sur son feuillage et ses ombelles.
Plante majestueuse qui peut aussi faire un très bon effet en massif.
Qualités écologiques : attire de nombreux insectes.
Plante comestible : les pétioles confits.



LE FENOUIL *Foeniculum vulgare*

Description : annuel ou vivace. Peut atteindre les 2 m. Dégage une odeur d'anis lorsqu'on froisse les feuilles. Les fleurs jaunes sont regroupées en ombelles au sommet des tiges.
Culture : semis d'avril à juillet, sur sol riche, en exposition ensoleillée.
Qualités ornementales : très décoratif, peut être associée à de nombreuses autres variétés moins hautes. On obtient un meilleur effet en groupant plusieurs pieds.
Structure en hauteur les massifs et parterres.
Qualités écologiques : très mellifère. Plante hôte de la chenille du papillon machaon.



LES VIVACES

LA CHICORÉE SAUVAGE, *Cichorium intybus*

Description : feuillage découpé, peut dépasser 1 m de haut. Floraison violette abondante.
Culture : semis en septembre.
Qualités ornementales : plante très décorative, parfaite pour les prairies et les parterres.
Qualités écologiques : comme toute plante locale et commune, elle attire beaucoup d'insectes et notamment des coléoptères.
Plante comestible : la chicorée c'est aussi et avant tout la racine torréfiée. Quelques grains dans plus ou moins de lait.



ACHILLÉE MILLEFEUILLE, *Achilea millefolium*

Description : plante d'environ 50 cm de haut. Les fleurs, blanches parfois légèrement rosées, sont groupées en inflorescences aplaties à l'extrémité des tiges.
Culture : semis au printemps ou transplantation de plantes.
Qualités ornementales : accompagne souvent les plates-bandes, les parterres. La floraison est étalée de juin à sept./oct.
Qualités écologiques : espèce très mellifère.
Importante source de nectar au milieu de l'été.



COMPAGNON ROUGE, *Silene dioica*

Description : plante vivace de 30 à 80 cm de haut. Feuilles opposées, grandes fleurs rouge/rose.
Culture : Le compagnon rouge se sème en septembre ou au printemps, sur un sol frais et ombragé à semi-ombragé.
Qualités ornementales : floraison de mai à juillet, voire fin août.
Qualités écologiques : attractive pour la faune locale.
Espèce voisine : le compagnon blanc, *Silene alba*, avec lequel le compagnon rouge s'hybride très bien.



LES VIVACES (suite)

L'EPILOBE EN ÉPI *Epilobium angustifolium*

Description : plus de 1 m de haut, fleurs roses en épis en bout de tige.
Culture : semis au printemps ou en septembre, à l'ombre ou au soleil, sur sol plutôt sec.
Qualités ornementales : magnifique de juin à septembre.
Qualités écologiques : fleurs riches en nectar. Les épilobes hébergent et nourrissent la chenille du sphinx.
Espèce voisine : épilobe à grandes fleurs, *Epilobium hirsutum*, encore appelé "Laurier de St Antoine". Préfère les sols humides (les fossés, bords de mares par exemple).



MILLEPERTUIS PERFORÉ, *Hypericum perforatum*

Description : cette plante ne dépasse que rarement les 70 cm. Sa tige est droite, rigide et porte des feuilles garnies de points noirs qui correspondent en fait à des petites glandes à essence.
Culture : semis au printemps.
Qualités ornementales : grandes fleurs au printemps.
Qualités écologiques : Plante médicinale. Attire les insectes.



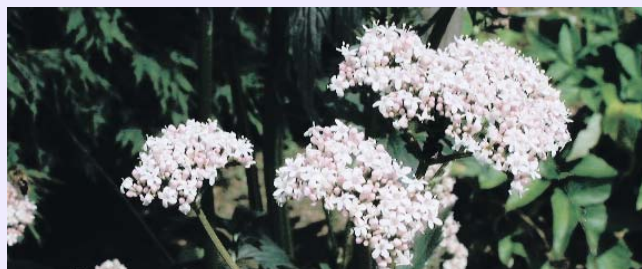
EUPATOIRE CHANVRINE, *Eupatorium cannabinum*

Description : jusqu'à 1,5 m de hauteur, les fleurs rose pâle sont groupées en corymbes à l'extrémité des tiges. La tige est rougeâtre et plusieurs fois ramifiée.
Culture : semis en septembre ou transplantation de plantes.
Qualités ornementales : sa hauteur et son occupation de l'espace en font une plante très décorative.
Qualités écologiques : l'eupatoire est l'une des plantes les plus attractives pour l'entomofaune.



VALERIANE, *Valeriana officinale*

Description : plante qui peut atteindre 1 m de hauteur. Les fleurs sont blanc rosé, et légèrement odorantes.
Culture : semis en septembre. Aime l'humidité et l'ombre, mais une situation ensoleillée pas trop chaude lui conviendra aussi.
Qualités ornementales : par son feuillage découpé et l'organisation des fleurs, la valériane est une plante très décorative qui jusqu'en été égayera agréablement le jardin.
Qualités écologiques : plante médicinale.



MAUVE MUSQUÉE, *Malva moschata*

Description : plante vivace de 30 à 100 cm de haut, feuilles profondément divisées en 5-7 lobes dentés.
Culture : semis en septembre
Qualités ornementales : feuillage finement découpé duquel se dégage une intéressante odeur musquée.
Qualités écologiques : fleur rustique et mellifère.



VALERIANE ROUGE *Centranthus ruber*

Description : plante de 80 / 100 cm de haut. Les fleurs sont rouges, roses ou blanches et sont regroupées comme celles de la valériane blanche, en panicules à l'extrémité des tiges.
Culture : semis en septembre, transplantations possibles.
Qualités ornementales : plante très ornementale à associer avec d'autres tonalités de couleur (le blanc, le bleu ...).
Qualités écologiques : plante peu exigeante qui pousse même sur les terroirs. Elle est très attractive pour la faune.



COUVRE-SOL

Quelques plantes sauvages en guise de couvre-sol, de quoi réduire les traitements phytosanitaires et attirer une faune diversifiée.

Le lamier tâcheté,
Lamium maculatum
Le lamier jaune,
Lamium galeobdolon
Le lierre terrestre,
Glechoma hederacea
La petite pimprenelle,
Sanguisorba minor
Le lotier corniculé,
Lotus corniculatus
Le bugle rampant,
Ajuga reptans
La ficaire fausse-renoncule,
Ranunculus ficaria
La pervenche, *Vinca major*



COIN À INSECTES

Le millepertuis perforé, *Hypericum perforatum*
L'achillée millefeuille, *Achillea millefolium*
Le géranium herbe-à-Robert, *G. robertianum*
Le nepeta, *Nepeta cataria*
L'hélianthe, *Hélianthus sp.*



PLANTES GRIMPANTES

La vigne vierge, *Parthenocissus tricuspidata*, *Parthenocissus quinquefolia*, sur des façades, en couvre-sol
Le lierre, *Hedera helix*, façades, couvre-sol
La clématite des haies, *Clematis vitalba*, attention douce envahisseuse
Le chèvrefeuille, *Lonicera periclymenum*, à l'ombre
La renouée, *Polygonum sp.*



GRAMINÉES ET CYPÉRACÉES

La brize, *Briza media*
Le carex, *Carex testacea*,
Carex grayii, *Carex pendula*
La fétuque bleue,
Festuca glauca
Le stipe, *Stipa sp.*
Le miscanthus, *Miscanthus sp.*
La luzule,
Luzula nivea, *Luzula sylvatica*
Le calamagrostide,
Calamagrostis epigeios

Plantes pouvant être
associées aux graminées :
les asters, l'iris germanica,
l'asphodéline, la gaura...



MARES ET ZONES HUMIDES

Le populaire,
Caltha palustris

L'iris des marais,
Iris pseudoacorus

La massette,
Typha latifolia

Le nénuphar,
Nuphar lutea



PLANTES ODORIFÈRES ET CONDIMENTAIRES

La santoline,
Santolina chamaecyparissus
La rue, *Ruta graveolens*
La ciboulette,
Alium schoenoprasum
Le laurier sauce, *Laurus nobilis*
La lavande, *Lavandula sp.*
Le thym, *Thymus vulgare*
Le romarin, *Rosmarinus officinalis*
L'origan, *Origanum vulgare*
L'œillet, *Tagetes patula*
La camomille, *Camomilla vulgare*
La melisse, *Melissa officinalis*
L'hysope, *Hysopus officinalis*



Le “Jardin des Plantes sauvages”

A la découverte du monde végétal sauvage au cœur de la Flandre...

Accueillir, informer, sensibiliser, éduquer les publics demandeurs au monde des plantes (flore et milieux de vie), telles sont les nouvelles ambitions que le Conservatoire Botanique National de Bailleul entend mettre en œuvre à l'échelle locale et bien au-delà. Le nouveau jardin pédagogique baptisé “Jardin des plantes sauvages”, d'une surface de 9 000 m² est un des équipements phares du dispositif d'accueil du public avec l'auditorium et l'atelier de botanique (salle de travaux pratiques) plus spécifiquement destiné au jeune public.

Le Jardin des plantes sauvages a été conçu comme un lieu de vie et de rencontre éducative qui n'entend pas se limiter à la seule présentation des espèces sauvages, mais veut intéresser, stimuler, éveiller la curiosité, plaire et instruire. Pour ce faire, il proposera, non pas un “jardin musée” mais un jardin culture et promenade à la fois, qui évolue et vit au rythme des centres d'intérêt et des attentes du visiteur.

La découverte du jardin se fait soit librement d'avril à mi-octobre (à partir de 2004) soit au moyen de visites guidées thématiques qui permettent aux visiteurs de rencontrer l'essentiel de la flore sauvage du nord de la France, les milieux de vie des plantes, de comprendre l'importance de la conservation de ce patrimoine (espèces menacées et protégées) ainsi que l'histoire des plantes utiles (origine géographique, amélioration, sélection des plantes cultivées).

QUE TROUVEREZ-VOUS DANS LE JARDIN DES PLANTES SAUVAGES ?

Plus de 850 espèces, observables dans la nature au nord de Paris, sont présentées selon des regroupements thématiques attractifs et pédagogiques (plus de 80 parcelles thématiques). La gestion du jardin est faite dans un esprit de total respect de l'environnement, avec par exemple un désherbage totalement manuel et le non emploi de produits chimiques, pratique qui a permis depuis deux ans de constater l'arrivée massive de plusieurs dizaines d'espèces d'insectes au sein du jardin et cela aussi en raison de la biodiversité florale...

La première partie du jardin tente de donner des leçons simples de botanique et ainsi donner envie aux petits et aux plus grands d'apprendre à reconnaître et à respecter une grande partie des plantes et des arbres sauvages de nos régions.

Dans un second temps, le jardin fait découvrir des biotopes reconstitués (systèmes dunaires, prairie humide, pelouse calcaire, lande et tourbière...). Ceux-ci permettent de mieux comprendre que les plantes ne vivent pas au hasard dans la nature, mais en communautés dans un équilibre souvent fragile et perturbé par l'homme. Le fonctionnement des milieux naturels sera évoqué, ainsi que la notion de phytosociologie ou encore les exigences écologiques des plantes, notamment pour les plus rares, ainsi que leur stratégie de développement et de survie. Des collections d'espèces disparues, en danger de disparition ou encore protégées sur un territoire visent à interpeller le visiteur.

Arrêtons de voir les plantes comme des objets utilitaires ! C'est ce que tentera de faire percevoir la troisième étape de découverte du jardin. Des leçons de choses sont proposées pour observer les plantes comme des êtres vivants capables d'ingéniosité biologique et physiologique.

Le parcours final du jardin est consacré à la relation homme-plante, pour comprendre que les plantes sauvages ont toujours fait l'objet d'une attention et d'une exploitation constante par l'homme (alimentaire, médicinale, agro-industrielle, ornementale...) La notion de plante sauvage laissera place à la dimension de plante “savante et utile”. Le parallèle plante sauvage/plante domestiquée est représenté dans les différents thèmes à travers une approche historique (origine géographique, amélioration, sélection des plantes cultivées). Ceux-ci tisseront des liens avec la culture, les traditions régionales, l'histoire et le quotidien des habitants locaux.



Un travail auprès des particuliers ?

Les incitations et les conseils aux particuliers existent de part et d'autre de la frontière : IBGE, Province du Brabant-Wallon, Province du Hainaut, Espace Environnement, Chantier Nature, Conseil Régional Nord - Pas de Calais, au travers des jardins naturels, du verdissement de façades, de la gestion différenciée, du fleurissement raisonné, du compostage individuel et d'autres actions de préservation de la nature et de gestes écocitoyens. Chacun s'attache à impliquer les habitants et usagers dans une politique globale de développement durable via les jardins, les espaces verts, le fleurissement, le recyclage des déchets verts...

Information, communication, incitation et implication du public favorisent l'appropriation des démarches collectives de préservation de l'environnement et des ressources naturelles par les habitants. En terme de fleurissement, des conseils donnés, des "vitrines" développées sur espaces verts entraînent des réalisations concrètes chez les particuliers comme ci-dessous à Mérignies, dans le Nord de la France.



Le fleurissement pratiqué ici est à la rencontre de l'horticulture et du naturel. Horticole dans le choix de certaines plantes, naturel pour les plantes sauvages utilisées et pour l'organisation naturelle qui confère une certaine dynamique, une vie végétale et animale haute en couleur, en pleine expression !

Egalement les jardins de Bruno Kania, maître jardinier, qui chez lui et à la ferme du Sens à Villeneuve d'Ascq, s'attache à recréer et à entretenir quelques mètres carrés de jardin naturel fleuri : c'est-à-dire des variétés et une organisation naturelles.

A VISITER

Le jardin des plantes sauvages du Centre Régional de Phytosociologie de Bailleul
Hameau de Haendries - 59 270 Bailleul - Tel : 03 28 49 00 83

Pépinière "L'autre Jardin"
23 rue de Wambrechies - 59 237 Verlinghem - Tél : 03 20 08 68 28

Le Jardin Eco-pédagogique de Roubaix
Grand-Rue - 59 100 Roubaix - Contact : Angle 349 - Tél : 03 20 83 20 81

Le Jardin des plantes médicinales et régionales de Grande-Synthe.
Renseignements à l'office de tourisme : 03 28 27 84 10

Le jardin de Nature et Progrès
ASBL - Rue de Dave, 520 B - 5 100 Jambes - Tél : 00 32 81 30 36 90

SOURCES DOCUMENTAIRES

Le guide illustré de la gestion différenciée
Services Techniques de Grande Synthe - Tél : 03 28 23 66 50

Cultures associées, méthode Gertrude FRANCK

Le jardin planétaire, Gilles CLÉMENT

<http://plantes.sauvages.free.fr>



OU TROUVER LES PLANTES ?

En France :

Pépinière "L'autre Jardin"
23 rue de Wambrechies - 59 237 Verlinghem
Tél : 03 20 08 68 28

Pépinière Carneau
26 rue Léon Rudent - 59 310 Orchies
Tél : 03 20 71 83 05

Blondeau Semences
45 rue Nestor Longue Epée - 59 235 Bersée
Tél/Fax : 03 20 61 91 11 / 00

Pépinières de l'Haendries
909 Krommestraete - 59 270 Bailleul
Tél : 03 28 49 11 80 - Fax : 03 28 49 14 11
Courriel : pepiniere-de-l-haendries@wanadoo.fr

Marcanterra
48 chemin de Garennes
80 120 Saint-Quentin-en-Tourmont
Tél : 03 22 25 02 71 - Fax : 03 22 25 08 79
Courriel : info@marcanterra.fr
Site internet : <http://www.marcanterra.fr>

Le jardin du naturaliste
36 bis rue Dufour Lebrun - 60 590 Talmontiers
Tél : 03 44 84 92 96

Conservatoire National des Plantes à Parfum,
Médicinales, Aromatiques et Industrielles
Route de Nemours - 91 490 Milly-la-Forêt
Tél : 01 64 98 83 77

En Belgique :

Ecoflora
Ninoofsesteenweg 671
1500 halle (Belgique)
Tel : 00 32 02 361 77 61
Fax : 00 32 02 361 77 01
Courriel : info@ecoflora.be
Site internet : <http://www.ecoflora.be>

Ecosem SPRL
Génistroit 1
1348 Louvain-la-Neuve (Belgique)
Tél./Fax : 00 32 10 88 09 62

RÉDACTION

Emmanuel CARON, Chantier Nature
Apports pour la Belgique : Serge BASTIN, Espace Environnement

MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Didier VANHILLE, Chantier Nature

CRÉDITS PHOTOS

Emmanuel CARON, Chantier Nature
Sévane MASLAK, Marie SENIGIER, commune de Lasne en Belgique

REMERCIEMENTS

A toutes les communes et personnes qui ont joué le jeu de ce guide,
aux photographes qui nous ont gracieusement offert leurs photos,
au comité de relecture.

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Emmanuel CARON

Chantier Nature - 16, place Cormontaigne - 59 000 Lille
Tél/Fax : 03 20 17 11 77/70 - ecaron@chantiernature.org

Céline DUBREUIL

Nord Nature Chico Mendès - 132, rue d'Artois - 59 000 Lille
Tél/Fax : 03 20 12 85 00/01 - contact@nn-chicomendes.org

Serge BASTIN, Espace Environnement

Maison de l'environnement et de l'urbanisme - 29, rue de Montigny - 6 000 Charleroi
Tél : 00 32 71 300 300 - info@espace-environnement.be

Comité de relecture

Cécile Alphonse (*Espaces Verts commune de Senefte*), Serge Bastin (*ASBL Espace Environnement*), Edith Dhainne (*Espaces Verts Ville de Grande Synthe*), Aymeric Delporte (*Ligue Protectrice des Oiseaux*), Nicolas Derache (*Espaces Verts Ville de Saille-sur-la-Lys*), Benoit Destiné (*Centre Régional de Phytosociologie*), François Persyn (*Espaces Verts Ville Du Touquet*), Fabrice Truant (*Communauté Urbaine de Dunkerque*), Stéphane Vangheluwe (*Espaces Verts Ville de Roubaix*)

Retrouvez ce guide et d'autres documents sur la Gestion Différenciée,
téléchargeables gratuitement sur le site : www.gestiondifferentiee.org

- MARS 2004 -

Avec le concours financier de :



Avec le soutien du FEDER

